

Image not found or type unknown



pension alimentaire enfant majeur

Par **NEUFINCK**, le **22/08/2009** à **18:59**

Bonjour,

Je suis divorcé depuis 20 ans, j'ai une fille de 21 ans qui refuse de me voir et de me parler depuis 5 ans. Elle à quitté l'école depuis 2 ans et fais où faisais une formation à distance. Je ne sais pas si elle travaille où pas, si je pose la question à sa mère on me répond que cela ne me regarde pas. dans ces conditions je ne voudrais plus continuer à payer la pension alimentaire; ai-je le droit ?